

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 17 août 2022

USAGES DE L'EAU: RESTRICTIONS RENFORCÉES SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

Le débit des cours d'eau dans la Nièvre ne cesse de se réduire, et un nouvel arrêté de restrictions vient d'être pris par la Secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre, à l'issue du Comité des usagers qu'elle a présidé mercredi 17 août. Les pluies de ces dernières heures ne suffisent pas à inverser la tendance et un nouvel épisode sec et chaud est attendu la semaine prochaine.

L'axe Loire-Allier reste placé sur l'ensemble de son tracé en situation d'alerte renforcée. Cette situation implique la prise de mesures de restrictions spécifiques à ces bassins.

Au vu de la situation, la Préfecture de la Nièvre a décidé la publication d'un nouvel arrêté de mesures de restrictions dans le département, dans le but de préserver autant que possible la ressource en eau.

L'arrêté préfectoral place en situation :

- d'alerte renforcée les bassins de la Loire amont et aval, l'Allier, la Cure et l'Yonne aval.
- de crise les zones de l'Acolin, l'Alène, l'Aron, Beuvron, la Dragne, l'Ixeure, la Nièvre, le Nohain-Mazou, le Sauzay, la Vrille et l'Yonne amont.

Tous les bassins versants du département de la Nièvre sont concernés par des mesures de restrictions :

- sur les zones placées en alerte renforcée, les mesures de restrictions d'usage visent à réduire les prélèvements pour assurer un débit minimum des cours d'eau. Sont notamment concernés les usages domestiques (interdictions du lavage des voitures, du remplissage des piscines, du nettoyage des allées et façades, de l'arrosage des pelouses et des massifs, restrictions pour l'arrosage des jardins potagers), l'irrigation agricole avec la limitation de l'irrigation certains jours, les vidanges de plans d'eau, les usages industriels et activités économiques.
- sur les zones placées en crise, seuls les usages prioritaires sont autorisés (alimentation en eau potable et abreuvement des animaux essentiellement), ainsi que l'arrosage des jardins potagers de 6h à 8h et les prélèvements pour irrigation agricole effectués dans des retenues déconnectées du réseau hydrographique.

Ces mesures sont précisées aux articles 4, 5, 6 et 7 de l'arrêté préfectoral, consultable sur le site des services de l'État (http://www.nievre.gouv.fr/protection-de-la-ressource-en-eau-r553.html), ainsi qu'en mairie. La liste des communes concernées est précisée en annexe 2 dudit arrêté.

Les restrictions décidées depuis plusieurs semaines ont permis une baisse réelle de la consommation. Le préfet tient à saluer le civisme des habitants et des professionnels dans leurs efforts pour économiser l'eau.

De nouvelles mesures de restrictions pourraient être prises si la situation s'aggravait.

DDT de la Nièvre : Service Eau Forêt Biodiversité – Bureau Protection de la Ressource en Eau - ddt-sefb@nievre.gouv.fr

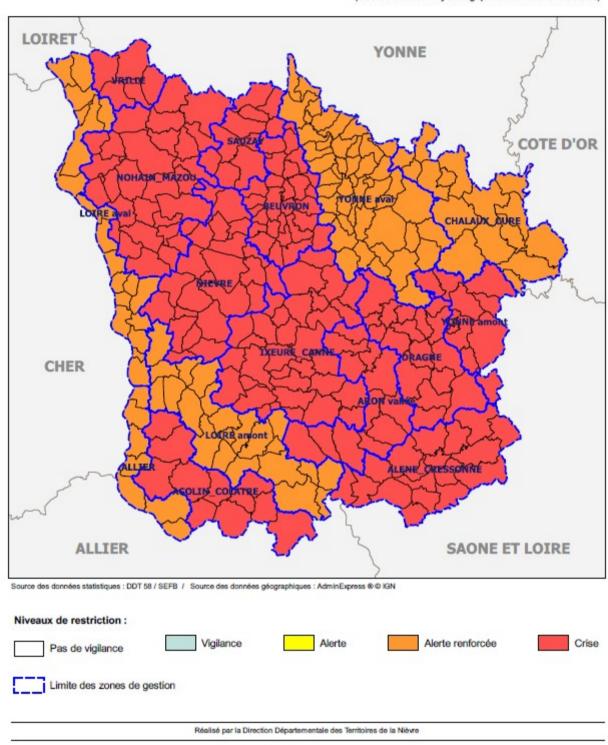
Bureau de la communication et de la représentation de l'État

Tel: 03 86 60 70 88 / 70 91 / 70 11



ANNEXE 1 : Carte des niveaux de restriction des usages de l'eau dans le Département de la Nièvre

(Source : bulletin hydrologique DREAL BFC 16/08/22)





MESURES DE LIMITATION OU D'INTERDICTION DE L'USAGE DE L'EAU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE ARRÊTÉ DU PRÉFET DE LA NIÈVRE DU 17 AOÛT 2022

CLASSEMENT DE LA ZONE DU DÉPARTEMENT

U	SAGE DE L'EAU	Alerte renforcée	Crise
	lavage véhicule	interdit	interdit
	lavage des allées et terrasses	interdit	interdit
	remplissage piscines privées	interdit	interdit
	fontaine publiques d'ornement en circuit ouvert	interdit	interdit
USAGES DOMESTIQUES	arrosage pelouses et massifs fleuris	interdit	interdit
	arrosage potagers	interdit de 8h à 20 h	Interdit, sauf de 6h à 8h
	espaces verts publics ou privés	interdit	interdit
	espaces sportifs (autres que golfs et stades)	interdit	interdit
USAGES	irrigation grandes cultures	restriction plusieurs jours par semaine en application des tours d'eau – voir avec ADMIEN et la DDT selon secteur	interdit sur sur prélèvements déconnectés du réseau
AGRICOLES	Irrigation maraîchage, horticulture et pépinières	Arrosage possible, avec restrictions horaires selon les secteurs	Interdit, sauf sur dérogation préfectorale entre 6h et 10
	abreuvement des animaux	autorisé	autorisé
	usages industriels, artisanaux et commerciaux	au cas par cas sur arrêté préfectoral	au cas par cas sur arrêté préfectoral
	pistes de chantier	interdit	interdit
	arrosage façades et toitures	interdit	interdit
USAGES INDUSTRIELS,	lavage station professionnelle	interdit sauf si station équipée d'économiseur d'eau ou de système pour le recyclage de l'eau	interdit sauf si station équipée d'économiseur d'eu ou de système pour le recydage de l'eau, limité à 1 piste par station
ARTISANAUX, COMMERCIAUX	golfs	interdit, sauf greens autorisés de 20 h à 8 h	interdit, sauf sur les greens, de nuit et sur réserve autonome
	stades enherbés	interdit sur l'axe Loire-Allier – autorisé de 20h à 8 h sur le reste du département	interdit
	terrains manifestations sportives temporaires	interdit sauf dérogation préfectorale	interdit sauf dérogation préfectorale
	arrosage carrières et centres équestres	interdit plus de 12 heures par jour	interdit sauf dérogation préfectorale
	navigation fluviale et alimentation des canaux	interdiction sur le canal latéral à la Loire à partir du 21 août	interdiction sur le canal latéral à la Loire à partir du 21 août
COURS D'EAU ET PLANS D'EAU	plans d'eau	vidange possible si entretien régulier – remplissage interdit	vidange interdite – toute manoeuvre sur ouvrage hydraulique est soumise à accord du préfet (DDT)

Ce tableau est une synthèse des principales mesures figurant dans l'arrêté préfectoral du 17 août 2022.

Pour certaines utilisations, qu'elles soient domestiques, agricoles ou professionnelles, des dérogations sont prévues et détaillées dans l'arrêté préfectoral selon les situations, notamment pour des raisons de salubrité publique, de sécurité ou d'impérative nécessité.

ANNEXE 3 : Tableau de situation des communes

Achun	crise
Alligny-Cosne	crise
Alligny-en-Morvan	alerte renforcée
Alluy	crise
Amazy	alerte renforcée
Anlezy	crise
Annay	alerte renforcée
Anthien	alerte renforcée
Arbourse	crise
Arleuf	crise
Armes	alerte renforcée
Arquian	crise
Arthel	crise
Arzembouy	crise
Asnan	crise
Asnois	alerte renforcée
Aunay-en-Bazois	crise
Authiou	crise
Avrée	crise
Avril-sur-Loire	alerte renforcée
Azy-le-Vif	crise
Bazoches	alerte renforcée
Bazolles	crise
Béard	alerte renforcée
Beaulieu	crise

Beaumont-la-Ferrière	crise
Beaumont-Sardolles	crise
Beuvron	crise
Biches	crise
Billy-Chevannes	crise
Billy-sur-Oisy	crise
Bitry	crise
Blismes	alerte renforcée
Bona	crise
Bouhy	crise
Brassy	alerte renforcée
Breugnon	crise
Brèves	alerte renforcée
Brinay	crise
Brinon-sur-Beuvron	crise
Bulcy	crise
Bussy-la-Pesle	crise
La Celle-sur-Loire	alerte renforcée
La Celle-sur-Nièvre	crise
Cercy-la-Tour	crise
Cervon	alerte renforcée
Cessy-les-Bois	crise
Chalaux	alerte renforcée
Challement	alerte renforcée
Challuy	alerte renforcée

Champallement	crise
Champlemy	crise
Champlin	crise
Champvert	crise
Champvoux	alerte renforcée
Chantenay-Saint-Imbert	alerte renforcée
La Chapelle-Saint-André	crise
La Charité-sur-Loire	alerte renforcée
Charrin	alerte renforcée
Chasnay	crise
Château-Chinon (Ville)	crise
Château-Chinon (Campagne)	crise
Châteauneuf-Val-de-Bargis	crise
Châtillon-en-Bazois	crise
Châtin	crise
Chaulgnes	alerte renforcée
Chaumard	crise
Chaumot	alerte renforcée
Chazeuil	crise
Chevannes-Changy	crise
Chevenon	alerte renforcée
Chevroches	alerte renforcée
Chiddes	crise
Chitry-les-Mines	alerte renforcée
Chougny	crise

Ciez	crise
Cizely	crise
Clamecy	alerte renforcée
La Collancelle	alerte renforcée
Colméry	crise
Corancy	crise
Corbigny	alerte renforcée
Corvol-d'Embernard	crise
Corvol-l'Orgueilleux	crise
Cosne-Cours-sur-Loire	alerte renforcée
Cossaye	alerte renforcée
Coulanges-lès-Nevers	crise
Couloutre	crise
Courcelles	crise
Crux-la-Ville	crise
Cuncy-lès-Varzy	crise
Dampierre-sous-Bouhy	crise
Decize	alerte renforcée
Devay	alerte renforcée
Diennes-Aubigny	crise
Dirol	alerte renforcée
Dommartin	crise
Dompierre-sur-Nièvre	crise
Donzy	crise
Dornecy	alerte renforcée

Dornes	crise
Druy-Parigny	alerte renforcée
Dun-les-Places	alerte renforcée
Dun-sur-Grandry	crise
Empury	alerte renforcée
Entrains-sur-Nohain	crise
Epiry	alerte renforcée
Fâchin	crise
La Fermeté	crise
Fertrève	crise
Fléty	crise
Fleury-sur-Loire	alerte renforcée
Flez-Cuzy	alerte renforcée
Fourchambault	alerte renforcée
Fours	crise
Frasnay-Reugny	crise
Gâcogne	alerte renforcée
Garchizy	alerte renforcée
Garchy	crise
Germenay	alerte renforcée
Germigny-sur-Loire	alerte renforcée
Gien-sur-Cure	alerte renforcée
Gimouille	alerte renforcée
Giry	crise
Glux-en-Glenne	crise

Gouloux	alerte renforcée
Grenois	crise
Guérigny	crise
Guipy	crise
Héry	alerte renforcée
Imphy	alerte renforcée
Isenay	crise
Jailly	crise
Lamenay-sur-Loire	alerte renforcée
Langeron	alerte renforcée
Lanty	crise
Larochemillay	crise
Lavault-de-Frétoy	crise
Limanton	crise
Limon	crise
Livry	alerte renforcée
Lormes	alerte renforcée
Lucenay-lès-Aix	crise
Lurcy-le-Bourg	crise
Luthenay-Uxeloup	alerte renforcée
Luzy	crise
Lys	alerte renforcée
La Machine	alerte renforcée
Magny-Cours	crise
Magny-Lormes	alerte renforcée

La Maison-Dieu	alerte renforcée
La Marche	alerte renforcée
Marcy	crise
Marigny-l'Église	alerte renforcée
Mars-sur-Allier	alerte renforcée
Marigny-sur-Yonne	alerte renforcée
Marzy	alerte renforcée
Maux	crise
Menestreau	crise
Menou	crise
Mesves-sur-Loire	alerte renforcée
Metz-le-Comte	alerte renforcée
Mhère	alerte renforcée
Millay	crise
Moissy-Moulinot	alerte renforcée
Monceaux-le-Comte	alerte renforcée
Montapas	crise
Montambert	crise
Montaron	crise
Montenoison	crise
Mont-et-Marré	crise
Montigny-aux-Amognes	crise
Montigny-en-Morvan	crise
Montigny-sur-Canne	crise
Montreuillon	alerte renforcée

40	5
Montsauche-les-Settons	alerte renforcée
Moraches	crise
Moulins-Engilbert	crise
Mouron-sur-Yonne	alerte renforcée
Moussy	crise
Moux-en-Morvan	alerte renforcée
Murlin	crise
Myennes	alerte renforcée
Nannay	crise
Narcy	crise
Neuffontaines	alerte renforcée
Neuilly	crise
Neuville-lès-Decize	crise
Neuvy-sur-Loire	alerte renforcée
Nevers	alerte renforcée
La Nocle-Maulaix	crise
Nolay	crise
Nuars	alerte renforcée
Oisy	crise
Onlay	crise
Ouagne	crise
Oudan	crise
Ougny	crise
Oulon	crise
Vaux d'Amognes	crise

Ouroux-en-Morvan	alerte renforcée
Parigny-la-Rose	crise
Parigny-les-Vaux	crise
Pazy	alerte renforcée
Perroy	crise
Planchez	crise
Poil	crise
Poiseux	crise
Pougny	crise
Pougues-les-Eaux	alerte renforcée
Pouilly-sur-Loire	alerte renforcée
Pouques-Lormes	alerte renforcée
Pousseaux	alerte renforcée
Prémery	crise
Préporché	crise
Raveau	crise
Rémilly	crise
Rix	crise
Rouy	crise
Ruages	alerte renforcée
Saincaize-Meauce	alerte renforcée
Saint-Agnan	alerte renforcée
Saint-Amand-en-Puisaye	crise
Saint-Andelain	crise
Saint-André-en-Morvan	alerte renforcée

alerte renforcée
crise
crise
crise
crise
alerte renforcée
crise
alerte renforcée
alerte renforcée
crise
alerte renforcée
alerte renforcée
crise
crise
crise

Saint-Martin-du-Puy	alerte renforcée
Saint-Martin-sur-Nohain	crise
Saint-Maurice	crise
Saint-Ouen-sur-Loire	alerte renforcée
Saint-Parize-en-Viry	crise
Saint-Parize-le-Châtel	crise
Saint-Père	crise
Saint-Péreuse	crise
Saint-Pierre-du-Mont	crise
Saint-Pierre-le-Moûtier	crise
Saint-Quentin-sur-Nohain	crise
Saint-Révérien	crise
Saint-Saulge	crise
Saint-Seine	crise
Saint-Sulpice	crise
Saint-Vérain	crise
Saizy	alerte renforcée
Sardy-lès-Épiry	alerte renforcée
Sauvigny-les-Bois	alerte renforcée
Savigny-Poil-Fol	crise
Saxi-Bourdon	crise
Sémelay	crise
Sermages	crise
Sermoise-sur-Loire	alerte renforcée
Sichamps	crise

Sougy-sur-Loire	alerte renforcée
Suilly-la-Tour	crise
Surgy	alerte renforcée
Taconnay	crise
Talon	crise
Tamnay-en-Bazois	crise
Tannay	alerte renforcée
Tazilly	crise
Teigny	alerte renforcée
Ternant	crise
Thaix	crise
Thianges	crise
Tintury	crise
Toury-Lurcy	crise
Toury-sur-Jour	crise
Tracy-sur-Loire	alerte renforcée
Tresnay	alerte renforcée
Trois-Vèvres	crise
Tronsanges	alerte renforcée
Trucy-l'Orgueilleux	crise
Urzy	crise
Vandenesse	crise
Varennes-lès-Narcy	crise
Varennes-Vauzelles	alerte renforcée
Varzy	crise

Vauclaix	alerte renforcée
Verneuil	crise
Vielmanay	crise
Vignol	alerte renforcée
Villapourçon	crise
Villiers-le-Sec	crise
Ville-Langy	crise
Villiers-sur-Yonne	alerte renforcée
Vitry-Laché	crise